



**APPEL A CANDIDATURE**  
**« VILLAGE D'ARTISANS – NOËL A DEZIRE »**  
Samedi 14 Décembre 2024

**FORMULAIRE DE CANDIDATURE**

*DATE LIMITE DE CANDIDATURE : 30 septembre 2024*

**Coordonnées du candidat**

Civilité :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Adresse mail :

Société :

N° de siret :

Adresse de la société :

Code postal :

Ville :

Qualité :

- Exposant
- Artisan
- Entreprise
- Association
- Autre (préciser) :

**Présentation de l'activité**

Activité principale présentée :

Types d'objets, produits vendus sur le stand (joindre a minima une photographie du stand et des produits) :

Adresse du site Internet :

Lien de l'activité avec la thématique de Noël :

Animation(s) supplémentaire(s) proposée(s) – pour animer le stand et participer à la convivialité de l'événement :

### **Pièces justificatives**

- Un justificatif d'identité.
- Un justificatif de l'année en cours justifiant du statut.
  - Pour les commerçants : numéro RC ou RCS, Kbis du Registre du Commerce, carte de commerçant non sédentaire.
  - Pour les artisans : attestation d'inscription au Registre des Métiers.
  - Pour les artistes libres : attestation d'inscription à la Maison des Artistes.
  - Pour les agriculteurs/producteurs : photocopie de la carte d'affiliation à la MSA.
- Une attestation de police d'assurance responsabilité civile professionnelle en cours de validité au moment de la manifestation (R.C pour les dommages causés à autrui et pour dommages matériels directs subis – incendie, tempête, vol, etc.).
- Un justificatif de formation HACCP ou équivalence pour les exposants pratiquant de la restauration.

***Tout dossier incomplet ne sera pas étudié lors de la commission de sélection.***

À l'issue de la commission de sélection, l'ensemble des candidats seront contactés par les services de la municipalité pour indiquer s'ils sont retenus ou non.

Les dossiers retenus seront soumis à la signature du règlement de l'événement avant l'attribution d'un emplacement nominatif.

***Date limite de candidature : 30 septembre 2024***

*Formulaire à compléter et à renvoyer au Département Développement Territorial*

*Contact : [urbanisme@ser76.com](mailto:urbanisme@ser76.com) ou 02 32 95 83 96*